SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 12 juin 2025 (PV-CX703)
12h
Local 3813 pavillon de la Santé

Présences
Professeur Pier-Luc Lajoie, président
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Chloé Fortin-Bergeron, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Pier-Luc Lajoie préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX703-12-06-2025-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 29 mai 2025 (CX702)
4. Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
5. Correspondance et information
6. Flexibilité de la tâche
7. Suivis des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique
8. Offre de formation en négociation
9. Plan d'action syndical 2025-2026
10. Contributions financières
    1. ARUQTR
    2. Demande financière pour un congrès
11. Rapport des membres du comité exécutif
    1. Secrétariat
    2. Trésorerie
    3. VPSC
    4. VPAU
    5. VPAS
    6. VPRT
    7. Présidence
12. Huis clos – Gestion des ressources humaines
13. Date de la prochaine réunion régulière : 21 août 2025
14. Clôture de la réunion

CX703-12-06-2025-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, le Président souhaite la bienvenue aux collègues.

CX703-12-06-2025-02 Adoption de l'ordre du jour

La présidence de la réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 703e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX703-12-06-2025-03 Adoption du procès-verbal du 29 mai 2025 (CX702)

PV-CX702-29-05-2025

La présidence de la réunion présente le procès-verbal de la 702e réunion du comité exécutif tenue le 29 mai 2025.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 702e réunion du comité exécutif tenue le 29 mai 2025.

Adoptée à l'unanimité.

CX703-12-06-2025-04 Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs

La présidence de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU attire l'attention des membres du comité exécutif au calendrier des réunions sur un changement de dates pour les réunions du comité exécutif du mois d'avril 2026, en raison de la tenue de la réunion du Conseil fédéral de la FQPPU.

CX703-12-06-2025-05 Correspondance et information

Le Président indique que les retenues à la source du mois de mai 2025 ont été payées.

- RAS mai 2025 : ARC : 6 490,56 $; MRQ : 13 298,34 $

Le CAU indique qu'il a été sollicité par Mme Lucie Toupin, Responsable de la gestion documentaire et des procédures d'organismes académiques de l'UQTR, pour connaître l'intention du Syndicat concernant des documents archivés lui appartenant. Le CAU fera l'analyse des documents et jugera de la pertinence de les conserver aux archives de l'UQTR, de les rapatrier aux bureaux du Syndicat ou d'en disposer.

Le Syndicat des professeur.es de l'UQAR a interpellé le SPPUQTR afin qu'il lui soumette un ou des noms de professeur.es de l'UQTR pour assumer le rôle de présidence du comité d'évaluation et/ou du comité de promotion.

CX703-12-06-2025-06 Flexibilité de la tâche

Le Président et le VPAS présentent l'offre patronale sur la flexibilité de la tâche reçue le 30 mai 2025, puis discutée avec l'administration le 2 juin 2025 (*cf. PV-CX699-10-04-2025-10*). Le procureur du Syndicat a par la suite été consulté pour en faire une interprétation syndicale.

Les membres du comité exécutif déplorent la tendance qu'a l'administration de soumettre des projets qui sont sujet à des négociations en dehors des périodes de négociations pour le renouvellement de la convention collective.

CONSIDÉRANT la convention collective 2022-2027;
CONSIDÉRANT la proposition patronale sur la flexibilité de la tâche reçue le 30 mai 2025;
CONSIDÉRANT l'analyse de l'offre patronale par le procureur du Syndicat;
CONSIDÉRANT l'avis des membres du comité exécutif;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que l'on rejette la proposition patronale sur la flexibilité de la tâche reçue le 30 mai 2025; que le Syndicat réfère le dossier de la flexibilité de la tâche à l'arbitrage.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

La VPRT quitte la réunion.

CX703-12-06-2025-07 Suivis des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique

Le Président, le VPAS, la VPAU et le CAU ont rencontré, le 4 juin 2025, le Vice-recteur aux ressources humaines (VRRH), M. Olivier Malo, la Directrice du Service du développement humain et organisationnel, Mme Julie Laforme, et la chargée de projet du Chantier, Professeure Caroline Couture. Le VRRH a réitéré son désir de collaboration, notamment, via la participation syndicale aux différents comités qui seront mis sur pied.

Le VRRH a signifié que le délai initial pour l'adoption du modèle était probablement trop ambitieux et qu'il devrait être repoussé au début de l'année 2026.

Les représentant.es du Syndicat ont demandé plus de détails sur la feuille de route de l'administration qui demeure, à ce stade-ci, plutôt sommaire. L'administration attendrait la décision des instances pour former les comités de déploiement. Il a également été rappelé que le Syndicat est un acteur incontournable dans le développement du Chantier et, en tant que seul représentant des conditions de travail des professeur.es, cela nécessiterait également un canal de négociation distinct, plutôt qu'une seule participation aux comités de l'administration.

Les représentant.es du Syndicat ont fait état du souhait d'entamer rapidement les négociations et que le Syndicat sera prêt dès la session d'automne. Il a été signifié à l'administration que le Syndicat ira chercher un mandat auprès de ses instances pour établir les conditions nécessaires à la conclusion d'une entente sur les modifications à la convention collective et que cette même entente devra être soumise à un vote des membres. Le Président assure que le Syndicat jouera un rôle actif – par exemple, par la formulation de demandes en lien avec les points de vigilance identifiés. L'administration a été avisé que les négociations devront également porter sur l'inclusion de certaines modalités dans la convention collective, plutôt que dans les politiques et règlements de l'UQTR, et qu'il faudra convenir de mécanismes collégiaux de modifications des politiques et règlements.

Il a été demandé à l'administration de s'engager, en amont, dans un processus de négociation de bonne foi. Cela signifie, notamment, que l'adoption officielle du modèle doit être conditionnelle à la conclusion d'une entente avec le Syndicat.

Une rencontre est prévue après la décision du conseil d'administration (16 juin 2025) au cours de laquelle le Syndicat attend un retour sur les préoccupations qui ont été précédemment évoquées.

Les membres du comité exécutif discutent de l'envoi aux professeur.es d'un courriel *Info-Chantier* après le 17 juin 2025.

Le Président informe ses collègues que l'exécutif du SPUQ (UQAM) a soumis l'idée d'organiser à l'UQTR une réunion du Comité de liaison intersyndical de professeurs et de professeures de l'Université du Québec (CLIUQ) pour discuter du chantier en cours à l'UQTR et de la gouvernance universitaire. Une rencontre préliminaire pourrait se dérouler en ligne à la session d'automne et en personne à la session hiver.

La VPAU mentionne qu'elle a organisé avec le CAU une rencontre, le 12 juin en avant-midi, avec les professeur.es, les chargé.es de cours et les étudiant.es membres du conseil d'administration et de la commission des études pour échanger sur le Chantier en prévision de leurs réunions prévues pour le 16 juin 2025.

CX703-12-06-2025-08 Offre de formation en négociation

La VPAU soumet la proposition d'inviter M. Dominic Lemieux, étudiant à la maitrise en ressources humaines, et ancien directeur québécois du Syndicat des métallos pour une formation portant sur la négociation. M. Lemieux agit actuellement comme coach d'équipe de négociation au symposium de Gestion des ressources humaines.

Après discussion, les membres du comité exécutif acceptent la proposition. La formation pourra se tenir lors d'une des journées de planification stratégique à venir au mois d'août.

CX703-12-06-2025-09 Plan d'action syndical 2025-2026

Le Président rappelle que le comité exécutif doit préparer un plan d'action à soumettre aux membres lors de l'assemblée générale du Syndicat du 25 septembre 2025.

Après discussion, les membres du comité exécutif tiendront deux journées de planification stratégique les 27 et 28 août 2025 pour produire un plan d'action et préparer la stratégie du Syndicat pour les suites à donner au Chantier sur les structures de gestion académique.

CX703-12-06-2025-10 Contributions financières

1. **Association des retraité.es de l'UQTR**

   Le Président a reçu une demande de participation financière de la part de l'Association des retraité.es de l'UQTR. L'an dernier, le Syndicat avait accordé un montant de 500 $ (*cf. PV-CX688-1010-2024-0 et PV-CX690-07-11-2024-07*). La

VPSC indique que le Syndicat est déjà partenaire financier de l'ordre de 2 000 $ annuellement avec l'Association des professeur.es retraité.es de l'UQTR avec qui il faut maintenir un lien privilégié.

Les membres du comité exécutif invitent le comité des services à la collectivité (CSC) à revoir la *Règle régissant l'attribution des dons* afin que le comité exécutif ne soit pas l'instance où ces demandes de soutien financier pour des organisations sont traités. Le budget des dons du CSC pourra être bonifié l'an prochain en transférant une partie du montant don du comité exécutif figurant au budget du Syndicat.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de soutenir financièrement l'Association des retraité.es de l'UQTR (ARUQTR) pour un montant de 500 $.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

2. **Demande financière pour un congrès**
   La VPSC présente une demande de soutien financier acheminée pour l'organisation d'un congrès. Elle informe ses collègues que les membres du comité des service à la collectivité (CSC) a analysé la demande le 3 juin 2025 et qu'elle a été refusé en respect de la *Règle régissant l'attribution des dons* (*cf. PV-CSC254-03-06-2025-05.4*). Elle souhaite que le comité exécutif en soit informé. Les membres du comité exécutif analyse la demande et confirme la décision du CSC de ne pas financer les activités académiques, tels les congrès.

CX703-12-06-2025-11 Rapport des membres du comité exécutif

1. **Secrétariat**
   - Processus de révision des *Statuts* et des règlements débutés. Elle demande aux membres du comité exécutif de commenter les documents afin de préparer la révision.

2. **Trésorerie**
   (poste vacant)

3. **Vice-présidence aux services à la collectivité**
   - 2 juin : Rencontre du comité santé mieux bien-être. Les résultats préliminaires de la consultation sont à venir et les résultats finaux seront partagés à l'automne.
   - 10 juin : Activité 4 à 6 reconnaissance très appréciée par les 15 professeur.es présent.es.
   - Sondage sur les activités du CSC à venir.
   - Comité bipartite – rencontre avec le VPAS pour le transfert des informations ; rencontre avec les quatre membres du comité bipartite le 11 juin 2025 pour aborder la phase 2, rencontre à venir le 13 juin 2025.

4. **Vice-présidence aux affaires universitaires**
   - 4 juin : Rencontre avec le Vice-recteur aux ressources humaines (VRRH), M. Olivier Malo, la Directrice du Service du développement humain et organisationnel, Mme Julie Laforme, et la chargée de projet du Chantier,

Professeure Caroline Couture pour discuter du Chantier sur les structures de gestion académique.

- 11 juin : Réunion du comité multisyndical en santé et sécurité au travail. La VPAU présente le rapport de la représentante du Syndicat, la professeure Julie-Marthe Grenier. Le comité étudiera la possibilité de mieux distinguer un incident d'un accident. Le comité a discuté de la ou des ressources à contacter pour prévenir un accident sur les campus de l'UQTR. La VPAU indique que la professeure Grenier est disposée à poursuivre la représentation du Syndicat à ce comité pour l'année 2025-2026.
- 12 juin : Rencontre avec les professeur.es, les chargé.es de cours et les étudiant.es membres du conseil d'administration et de la commission des études pour discuter du Chantier sur les structures de gestion académique

5. Vice-présidence aux affaires syndicales

- Retours de maladie et tâches - Deux professeurs. Un dossier réglé. Un dossier toujours en cours
- Éthique et règlement de 1er cycle – En cours. Suspension de délais
- Statut de professeur et renouvellement de contrat - Grief 2024-06. Rencontre avec le procureur à venir.
- Refus d'achat de cours en réserve - Grief 2024-08. Transaction et quittance. Lettre d'entente à venir.
- Convocation pour incivilité - Discussion entre les parties. Aucune sanction. Dossier réglé.
- Approbation de tâches par assemblée départementale. En cours.
- Frais de déplacement refusés - Suspension des délais à demander.
- Climat, incivilité et ingérence – En cours.
- Remboursement de frais de scolarité refusés (en présence d'une clause résolutoire d'obtention du doctorat au contrat) – En cours.
- Annexe F, cours en ligne - En cours, demande adressée au Service des relations de travail.
- Dégagements pour directeurs et responsables de programmes – Avec la VPAU, préparation du dossier pour la prochaine négociation du renouvellement de la convention collective.
- Direction par directeur venant d'un autre département - Évaluation en préparation.
- Nouvelle procédure d'embauche (lettre d'entente no. 4, art. 5) - Analyse du sondage en cours. Rencontre pour le faire le bilan le 12 juin 2025.
- Équité salariale - Analyse de la réponse de la CNESST par le Président
- Flexibilité de la tâche (art 10 CC) - Grief 2024-07. Proposition patronale reçue le 2 juin 2025.
- Attribution des dégagements pour activités de recherche - En cours (avec VPSC).
- Chantier sur la structure de gestion académique - En cours (avec VPAU).

6. Vice-présidence aux relations de travail

En l'absence de la VPRT, le VPAS présente le rapport :

- AÉR non recommandée par les Vice-recteurs – modifications au projet - Demande de report d'AÉR. Lettre d'entente à venir.
- Suspension - comportement inapproprié envers étudiante – En attente de réponse de l'administration à notre contre-proposition de règlement.

- Climat de travail, ingérence et atteinte à la réputation - Rencontre avec la direction départementale et la direction de programme annulée. Demande de suivi le Doyen de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP), M. Vincent Cantin, et intervention auprès de la direction de programme.
- Dégagement rétroactif et allégement de tâche refusé - Ann. E 1.2 - Réponse reçue, suivi avec le DGAAP.
- Allégement de tâche et dette de cours (Allègement pour poursuite de doct.) - Demande informations supplémentaires.
- Refus de dégagement de tâche pour développement de programme - Demande de rencontre avec DGAAP.
- AÉR et congé de maladie - Rencontre avec le Service des ressources humaines et calcul de la tâche. Dossier terminé.
- Demande de modifications à un PV antérieur – En cours.
- Refus de remboursement des frais de scolarité – art. 14.05 - Demandes de suspension des délais (2 professeur.es).
- Développement de programme – Refus de dégagement financé - Rencontre avec la professeure. Discussion à venir avec le DGAAP.
- Tâche d'enseignement – Heures manquantes à des cours - Recherche d'explication en cours.
- Projet pilote concernant les locaux: gestion de l'espace – partage de bureau sur une base volontaire - Résultats et analyse préliminaire. Discussions sur les suites à donner
- Perfectionnement 14.02 et 14.05 – critères d'attribution - Liste à venir le 15 juin.
- Révision/adaptation texte de la convention collective par réviseure externe – rédaction inclusive - Reporté à la prochaine négo. Dossier terminé.
- UBR fonctionnement départemental, dépenses admissibles et gestion - Suivi au professeur. Dossier terminé.
- Procédure désignation des directions pédagogiques – Dossier terminé.

7. Présidence

- 4 juin : Rencontre avec le Vice-recteur aux ressources humaines, M. Olivier Malo, et le Vice-recteur aux études et à la formation, M. Adel Dahmane, pour des projet-pilotes de réaménagement des bureaux de professeurs.
    - Quatre départements auraient signifié de l'intérêt. Ces projets impliqueraient que certains professeur.es renonceraient volontairement à leur droit garanti à la convention collective d'avoir un bureau individuel.
    - Nous avons signifié que nous ne sommes pas insensibles aux enjeux d'espace et sommes conscients que ces préoccupations sont également partagées par certains professeur.es. Néanmoins, nous avons rappelé qu'il n'est pas commun de demander des concessions sur des sujets prévus à la convention collective en dehors des périodes de négociation. Qui plus est, dans la mesure où des exceptions seraient prévues, une grande prudence serait de mise pour éviter de s'engager dans cette pente glissante. Ainsi, le syndicat n'est pas disposé à s'engager dans des discussions approfondies à court terme, considérant l'ampleur des travaux sur le Chantier et des autres enjeux jugés plus prioritaires.
- 4 juin : Rencontre avec le Vice-recteur aux ressources humaines (VRRH), M. Olivier Malo, la Directrice du Service du développement humain et organisationnel, Mme Julie Laforme, et la chargée de projet du Chantier,

Professeure Caroline Couture, pour discuter du Chantier sur les structures de gestion académique.

- 5 juin : Présence et discours de bienvenue à l'activité d'accueil des nouveaux et nouvelles professeur.es organisée par l'UQTR.

CX703-12-06-2025-12 Huis clos – Gestion des ressources humaines

Le Président invite le conseiller aux affaires universitaires et la conseillère aux relations de travail à se retirer de la réunion.

En respect de la *Règle 18 régissant la préservation des décisions du comité exécutif lors d'un huis clos*, la secrétaire du Syndicat assume le rôle de secrétaire de réunion.

Le Président déclare le huis clos à 16 h 15.

CX703-12-06-2025-13 Date de la prochaine réunion

La présidence de réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 21 août 2025.

CX703-12-06-2025-14 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.

Pier-Luc Lajoie Président de la réunion	François Landry Secrétaire de la réunion